Inscription à la maternité

Vous avez choisi le Centre Hospitalier de Perpignan pour donner naissance à votre enfant.

Bienvenue à la maternité du Centre Hospitalier de Perpignan

Vous avez choisi de donner naissance à votre enfant au Centre Hospitalier de Perpignan, et nous vous remercions de votre confiance. Notre équipe est heureuse de vous accompagner tout au long de votre grossesse et de préparer avec vous cette étape unique de votre vie.

Maternité - Obstétrique du Centre Hospitalier de Perpignan
20 Avenue du Languedoc - BP 49954
66046 Perpignan Cedex 9
1er étage

Téléphone : 04 68 61 65 60

Mail : **rdvgyneco.grossesse@ch-perpignan.fr**

Demande d'inscription en maternité

Pour que votre venue à la maternité se déroule dans les meilleures conditions, il est important de bien anticiper votre séjour. La **maternité de type 3** du Centre hospitalier de Perpignan a pour mission d'accueillir et de prendre en charge les grossesses à risque venant du département des Pyrénées orientales et du territoire de Narbonne.

Elle ne peut donc pas répondre à toutes les demandes d'accouchements qu'elle reçoit. Pour les grossesses non pathologiques, une prise en charge pourra être possible dans la limite des places disponibles.

Pour une demande d'inscription à la maternité, merci de remplir le **formulaire d'admission** disponible ci-dessous :

Télécharger le formulaire d'inscription

Il est également possible de retirer un exemplaire papier directement au secrétariat des consultations gynéco-obstétriques, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30

Comment transmettre votre formulaire complété ?

Une fois rempli, vous avez plusieurs possibilités pour nous le faire parvenir :

L'envoyer par mail à : rdvgyneco.grossesse@ch-perpignan.frLe déposer dans la boîte prévue à cet effet au secrétariat des consultations gynéco-obstétriques (pendant les heures d'ouverture) Le faxer au 04 68 61 77 87L'envoyer par courrier à l'adresse suivante : Centre Hospitalier de Perpignan Inscription maternité – Consultations gynéco-obstétriques 20 avenue du Languedoc – BP 49954 66046 Perpignan Cedex

Et après l'envoi ?

Vous recevrez une réponse dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la réception de votre demande.

Si votre inscription est acceptée, un rendez-vous vous sera proposé avec une sage-femme ou un médecin de l'équipe maternité, afin de débuter votre suivi au sein de notre établissement.

Label IHAB : Maternité et néonatologie

INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS

Les services Néonatalogie et Maternité du Centre Hospitalier de Perpignan, labellisés **IHAB** (Initiative Hôpital Ami des Bébés) par l'OMS et l'UNICEF, pour une prise en charge maternité et néonatale d'excellence.

Présentation de la maternité

ALLER PLUS LOIN

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

› **Découvrir le service**
› **Label IHAB**
› **Néonatologie**